

## Les calvaires, crucifix, croix, chapelles et oratoires de notre secteur paroissial.

Gros travail que d'essayer de recenser les différents lieux de cultes et de dévotions en dehors des églises.

Alors commençons par un essai de définition (que j'ai extrait partiellement de Wikipédia) :

Et à l'issue de ces définitions, vous pourrez constater, sur la carte en lien que vous trouverez à l'issue de cet article, qu'elles ne sont pas respectées... Là où sont les crucifix, nous parlons très souvent de calvaires. Mais cet écart sera réparé au fil du temps.

|   |  |
|---|--|
|   | <p>La « Croix » de Nouvion (dans notre région, les croix sont rares. Ce sont souvent des crucifix dont le Christ n'a pas résisté à l'épreuve du temps)</p> <p>La <b>croix</b> est le principal symbole du christianisme. Elle est considérée de nos jours comme l'image du gibet de la Crucifixion du Christ, contrairement au crucifix, la croix est le gibet du Christ sans sa représentation.</p>                   |
|  | <p>Le Crucifix de Fontaine sur Maye</p> <p><b>Crucifix</b> est un terme issu du latin ecclésiastique du XII<sup>e</sup> siècle <i>crucifixus</i>, participe passé du verbe <i>crucifigere</i>, qui signifie « fixer sur une croix ». Un crucifix est donc une croix supportant une statuette de Jésus-Christ dans la posture de la crucifixion.</p>  |
|  | <p>Aucun calvaire (selon la définition ci-dessous) n'a encore été repéré dans notre secteur. Ci-contre, le calvaire du sanctuaire de Lourdes.</p> <p>Un <b>calvaire</b> est un monument chrétien, un crucifix (croix sur laquelle est représenté Jésus crucifié) autour duquel se trouvent un ou plusieurs personnages bibliques : le bon et le mauvais larron, la Vierge Marie, saint Jean, Marie-Madeleine, etc.</p> |
|  | <p>Chapelle Notre Dame de Bon Secours à Fort-Mahon</p> <p>Chapelle est un petit édifice religieux que l'on peut trouver au milieu des champs, sur le bord des routes ou dans un village, elle peut être le but d'une procession.</p>   |
|   | <p>L'oratoire de Saint Hubert à Forest-Montiers</p>  |



Oratoire ([définition sur le site d'Aleteia.org](http://www.Aleteia.org)) : la définition d'un oratoire est proche de celle de la chapelle ci-dessus. Nous retiendrons dans notre contexte la définition suivante : niche contenant la statue d'un saint, figurant la marque publique de la piété qui existe ou a existé dans une région. La fonction de l'oratoire n'est pourtant pas que symbolique, il s'agit bel et bien d'appeler à la prière le passant, voyageur, pèlerin ou habitant, en même temps que de lui permettre de se repérer.